

L'Association Adapei La Réunion est composée de 8 structures médico-sociales et les services du siège implantés au Tampon, Ile de la réunion. Elle accompagne avec le soutien de 260 professionnels plus de 500 personnes, adultes et enfants, vivant avec un handicap mental et/ou psychique.

Dans le cadre du départ à la retraite de l'actuel titulaire du poste, l'Association recrute son Directeur Général (h/f).

Présentation du poste

Sous l'autorité de la Présidence, vous pilotez la mise en œuvre du projet de l'Association dans le respect des valeurs fondatrices et des orientations définies par les administrateurs.

Force de proposition et aide à la décision pour le Conseil d'Administration, vous supervisez et fédérez les différents établissements et services de l'Adapei La Réunion.

Votre mission première est de gérer l'association sur tous ses aspects : l'équilibre budgétaire, la sécurité des biens et des personnes, l'application de la réglementation et de la gestion des ressources humaines... et également être force de proposition sur son développement. Vous êtes garant de la qualité et de la performance de l'association et de chacun de ses établissements.

Plus spécifiquement (missions non exhaustives) :

Vous participez à l'élaboration de la politique associative (définition du projet associatif, de la cohérence des projets s'y afférent) et des orientations stratégiques et de développement de l'association.

Vous représentez, avec la Présidence, l'Association auprès des partenaires extérieurs (institutionnels, politiques, autorités de tarification, réseaux d'affiliation et partenaires opérationnels).

Vous analysez les données de l'activité de l'association et proposer des axes d'amélioration et de développement (projet de création, d'extension, réponse aux appels à projets...).

Vous êtes garant(e) de la qualité de l'accompagnement et de l'attention portée aux personnes accueillies, dans le respect de la réglementation et vous anticipez les évolutions du secteur en assurant une veille sur le secteur social et médico-social.

Vous organisez et contrôlez l'élaboration et la gestion des budgets annuels approuvés par le Conseil d'Administration ainsi que la mise en œuvre du CPOM,

Vous assurez un reporting objectif et fiable à la Présidence.



Vous accompagnez les directeurs des établissements et les services du siège dans la gestion et le pilotage des activités et projets. Vous soutenez le management des cadres, valorisez et fédérez vos collaborateurs par votre enthousiasme et votre dynamisme.

Vous êtes garant de l'évaluation et de l'actualisation des projets d'établissements et services de concert avec les directions des établissements et conformément aux orientations fixées par l'association et dans le cadre des politiques médicosociales du territoire.

Vous veillez et développez le climat social interne et le dialogue social avec les instances représentatives du personnel et leur déclinaison au sein des établissements.

Vous structurez et développez la communication interne fondée sur l'écoute, la transparence et le dialogue.

Profil recherché

H/F - Vous avez une expérience sur des fonctions de direction générale d'association ou de groupe.

Titulaire d'un Niveau 7 (CAFDES ou M2 en gestion d'établissements), vous disposez d'une expérience significative à un poste de direction. Votre expérience et votre connaissance du secteur médico-social serait un plus. Vous maîtrisez parfaitement la gestion des ressources humaines et la gestion financière.

Cette fonction appelle un véritable manager, un Homme, une Femme « chef d'orchestre », capable de fédérer les équipes, de s'imprégner de la culture de l'association, de ses forces et de ses pratiques et doté d'une volonté d'entreprendre, à l'écoute et en soutien pour développer et accompagner les actions.

Animé(e) par des valeurs humanistes fortes, vous savez vous faire entendre et êtes capable de motiver vos équipes dans le cadre d'une dynamique associative.

Ce sont surtout vos réalisations probantes, vos qualités relationnelles et votre appétence pour l'activité qui guideront notre choix.

CCN51 / Rémunération : entre 7 700 € brut et 8 400 € brut mensuel.

Votre candidature sera étudiée en toute confidentialité.

Nous vous remercions d'adresser un dossier (CV + Lettre de motivation) à l'attention de Madame Danielle PAYET, présidente de l'Adapei la Réunion.

ATTENDUS ET COMPÉTENCES – DG ADAPEI	REFERENTIEL DE COMPETENCES
<p>Visionnaire, combatif pour être à la hauteur des projets stratégiques de développement, en collaboration avec le bureau et le CA.</p> <p>DETERMINATION CAPACITE A RELEVER DES ENJEUX STRATÉGIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Élabore et met en œuvre des politiques médico-sociales au sein de son territoire et favorise l'intégration des établissements dans le tissu social, médico-social et sanitaire réunionnais. – Conduire la politique générale de l'association dans le cadre des politiques définies par le Conseil d'Administration au plan territorial. – Représente le responsable légal de l'association (présidence) et est responsable de la mise œuvre du CPOM dans le respect du projet associatif et en tenant compte des orientations de politiques publiques. – Veille et évalue la mise en œuvre du projet associatif aux sein des établissements. – Contribue à l'évaluation des modalités de la gouvernance avec le Conseil d'Administration et conduit les projets stratégiques et il est partie prenante dans le plan de développement de l'association, mis en œuvre conformément à la charte de l'association et à son éthique. – Il met à la disposition du Conseil d'Administration les moyens permettant : <ul style="list-style-type: none"> ○ de mener leurs réflexions sur les objectifs ; ○ d'arrêter les décisions politiques, stratégiques, budgétaires et d'investissement ; ○ de rechercher d'une manière générale tous les éléments (informations, formations,...) qui permettent d'orienter de façon déterminante toutes les activités de l'Association. – Il remonte d'information à la Présidence au travers d'outils de reporting : incidence sur la gestion des professionnels et des personnes accompagnées ...
<p>Un management collaboratif et décisif</p> <p>Un binôme opérationnel présidente/DG</p>	<ul style="list-style-type: none"> – A autorité sur l'ensemble des personnels, médicaux et non-médicaux de l'ensemble des établissements de l'association dans le respect des règles déontologiques ou professionnelles. Il construit et met en place les délégations RH nécessaires au fonctionnement des établissements. – Préconise et conduit, par délégation, l'évolution des établissements et de leurs organisations en privilégiant un mode de management participatif avec ses directeurs et son CA.



<p>MODE DE MANAGEMENT COLLABORATIF COOPERATIF DANS LE PROCESSUS D'ELABORATION DES DÉCISIONS ET FORTE CAPACITÉ A ARBITRER</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Met en place et fait évoluer les processus de décision en lien avec les directions dans le cadre de la gestion des établissements, et le système d'aide et de suivi des décisions (via des tableaux de bord,...). – Préside, anime et coordonne les CSEC et les réunions de direction. – Arbitre les choix opérationnels dans la gestion des établissements en référence aux DUD en vigueur. – Il négocie avec les acteurs internes et externes de l'association en lien avec la Présidence. – Il est le recours ou l'arbitre en cas de conflits ou de crises liés aux projets opérationnels des établissements. – S'assure de la mise en œuvre des projets d'établissement par les directeurs.
<p>Un dynamisme plus communicatif à la hauteur des enjeux à relever afin développer le réseau et de faire du « lobbying » Un profil communicant /promotion. Définir la place de chacun et les rôles en termes de communication</p> <p>COMMUNICANT PROMOTEUR DEVELOPPEUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Impulse avec la Présidence une politique de communication dynamique et valorise l'image de l'association et de ses établissements auprès des partenaires internes et externes. – Accompagne la Présidence dans le positionnement de l'association dans l'environnement territorial en accord avec le Conseil d'Administration. – Assure le pilotage fonctionnel, opérationnel de l'association en conformité avec les orientations stratégiques du projet associatif. – Initie et propose des projets de partenariat, de restructuration ou de coopération avec d'autres établissements ou services.
<p>Des ressources techniques (communication, portage de projet, stratégie) au service du projet de développement stratégique</p>	<ul style="list-style-type: none"> – S'assure de l'adaptation et de la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies selon les valeurs de l'association en prenant en compte les spécificités réglementaires. – Pilote la politique administrative et financière de l'association. – S'assure de la conformité réglementaire et la prévention des risques liés à l'activité des établissements. – Met en œuvre, avec les directions d'établissement, l'évaluation interne et prépare les opérations d'évaluation externe – S'assure du bon fonctionnement des établissements et de la réalisation des activités en réunion de direction. – Élabore avec les directeurs le budget des établissements et services de l'association et en assure le suivi jusqu'à la clôture de l'exercice, ainsi que celui de sa trésorerie et son bilan.

<p>Simplicité, accès relationnel, qui ne « se la joue pas ».</p> <p>HUMILITE SIMPLICITE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Établit des liaisons avec les Associations « sœurs » et veille à la promotion et à l’image de l’association en concertation avec la Présidence. – Apporte un soutien technique aux directeurs des établissements et services favorisant la compréhension et l’élucidation des situations complexes en lien avec la mise en œuvre des projets d’établissements – Sait se remettre en question et interroge ses postures et pratiques relationnelles, managériales et professionnelles – Anime les réunions de concertation ou de négociation relative à la gestion des établissements.
<p>L’attention aux personnes accompagnées, aux familles et aux professionnels</p> <p>HUMANISTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Encadre les directeurs des établissements et services en favorisant le développement des compétences, savoir-être et savoir-faire, des personnes dans le cadre d’une gestion prévisionnelle des métiers et des compétences. – Peut-être missionné par la Présidence pour représenter l’association vis à vis des personnes accueillies et de leurs familles. – S’assure du respect et de l’application des droits des personnes accueillies et de leur famille et de la promotion de la « bienveillance ». – Est le garant d’une attention réelle au bien-être des personnes accueillies comme des professionnels
<p>L’expérience et le parcours du futur DG non exclusivement dans le médico-social (en veillant à la pluridisciplinarité de l’équipe de direction)</p> <p>Visionnaire et pragmatique, soucieux de l’efficacité et de la qualité des actions mises en œuvre en cohérence avec l’accompagnement des personnes accueillies</p> <p>Un pilotage coopératif structuré avec des directeurs d’établissement co-pilotes</p> <p>La volonté de développer une vision transverse et une optimisation/mutualisation des moyens matériels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Met en œuvre la politique stratégique et pilotage opérationnel de la gestion des moyens humains et financiers de l’association – Développe une politique d’évaluation continue des bonnes pratiques professionnelles et s’assure de la qualité des prestations. – Veille à la cohérence institutionnelle, à la cohésion des équipes et à la compréhension des enjeux internes et externes de l’association et à la qualité du dialogue social. – Dispose du pouvoir de nomination, d’évaluation et disciplinaire sur les personnels de l’association ; il évalue ses collaborateurs directs. – Procède aux recrutements des professionnels selon les modalités du DUD – Peut proposer des ajustements de l’organisation des établissements et des services en fonction des évolutions internes et externes, en concertation avec les directeurs et le CA.

<p>Équité/rappel des règles et communication RH</p> <p>RIGUEUR ET INNOVATION ORGANISATIONNELLE VEILLE A L'EQUITE RH DELEGATIONS CO-CONSTRUITES et EVALUEES</p>	
<p>Clarté des missions et des liens entre le CA, le bureau, la présidence et le DG avec des modalités de rendre compte précises</p> <p>Un binôme opérationnel présidence/DG</p> <p>PILOTAGE CO-CONSTRUIT AVEC DOUBLE LIEN ENTRE LE CA ET LES ÉTABLISSEMENTS (régulation stratégique et fonctionnelle)</p> <p>Revoir les délégations des directeurs d'établissements, Clarifier les fonctions supports du siège</p> <p>Faire le lien entre CA et directions d'établissements</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Conduit et évalue la mise en œuvre des orientations stratégiques définies dans le projet associatif et dans tous les projets qui le constituent. – Veille à la cohérence et à la coordination des activités des établissements de l'association et avec celles des différents réseaux. – Promeut un pilotage dynamique stratégique des établissements et des services impliquant les acteurs clés (CA et directeurs) permettant une évolution vivante, continue et régulée au service de la qualité de l'accompagnement.